

## Allemagne : Point de situation au 19 mai D'après CAA /SER

### RESUME

Saisonniers - visite en Allemagne de la ministre du travail roumaine Violeta Alexandru : elle a rencontré son homologue Julia Klöckner, enregistré une intervention vidéo positive sur les conditions de travail des saisonniers roumains en Allemagne, avant de visiter une exploitation dans le Brandebourg.

Nouveau paquet législatif de protection sociale dans le contexte du COVID-19 - Peu de progrès pour l'agriculture : l'indemnité de chômage partiel est augmentée jusqu'à fin 2020, ce qui rend les emplois de saisonniers dans l'agriculture moins attractifs pour les bénéficiaires. Les demandes du monde agricole n'ont pas été retenues. L'absence de déduction, du montant des bourses, des revenus perçus dans l'agriculture par les étudiants boursiers, mesure annoncée début avril par la ministre Klöckner, a été confirmée.

Abattoirs, mesures envisagées par le gouvernement allemand : Le ministre du travail devait présenter hier un concept à cet effet. Cette présentation a été repoussée au conseil des ministres de demain. Selon la presse (FAZ) qui a récupéré une note interne, le gouvernement envisage d'adopter rapidement une interdiction de la sous-traitance pour les « emplois de cœur de métier » de l'industrie de la viande.

Certaines laiteries réduisent le prix aux producteurs pour le mois d'avril de 0,5 à 3 ct/kg : La plus grande coopérative laitière allemande Deutsche Milchkontor (DMK) conserve son prix de 31,7 ct/kg.

### Saisonniers - visite en Allemagne de la ministre du travail roumaine Violeta Alexandru

Environ deux tiers des saisonniers étrangers en Allemagne viennent de Roumanie. Violeta Alexandru a rencontré son homologue Julia Klöckner, enregistré une intervention vidéo, avant de visiter une exploitation dans le Brandebourg, accompagnée de la secrétaire d'Etat parlementaire Beate Kasch.

A l'issue de la rencontre, la ministre fédérale de l'agriculture s'est félicitée des discussions constructives qui ont eu lieu: La ministre roumaine a pu constater comment vont les saisonniers roumains qui travaillent en Allemagne et les mesures qui ont été prises pour prévenir les contaminations.

Julia Klöckner a souligné que les Roumains viennent travailler depuis longtemps en Allemagne et qu'il n'est pas question de faire des différenciations selon l'origine des saisonniers et la santé avait toujours la priorité. Selon elle, les saisonniers bénéficient d'une assurance accident ; s'ils ne sont pas couverts dans leur pays par une assurance maladie, une assurance de groupe est prévue [à la discrétion de l'employeur]. Le revenu correspond au revenu minimum légal (9,35 € brut/heure), auquel s'ajoutent des primes. La ministre allemande a aussi évoqué les mesures d'hygiène (dont l'hébergement), de contrôle et les sanctions correspondantes, ajoutant que la liberté de circuler en UE doit dans le contexte actuel être assortie de conditions adaptées.

La ministre roumaine a remercié Julia Klöckner de son accueil, rappelant brièvement la longue route qu'elle a parcourue pour venir en Allemagne et soulignant l'importance des échanges. 30 000 saisonniers roumains seraient arrivés maintenant en Allemagne. Violeta Alexandru a insisté l'importance de l'égalité de traitements au sein de l'UE pour tous. Différents aspects ont été abordés : les anciens problèmes (sans les préciser), indépendants de la pandémie, tout comme les mesures nécessaires dans ce cadre. Elle est assurée du soutien apporté aux saisonniers, aux droits sociaux qui leur sont accordés, sait que tout est fait en ce sens. En cas de contamination, l'Allemagne garantit que ses autorités s'occuperont des personnes touchées. Par ailleurs, un dispositif est prévu que le salaire de saisonniers soit versé, même si l'exploitation agricole qui les employait faisait faillite. Sur la circulation et le transport des saisonniers, les autorités roumaines et allemandes resteront en contacts étroits : si un saisonnier doit rentrer, les conditions le lui permettant seront établies, a déclaré la ministre roumaine.

### Nouveau paquet législatif de protection sociale dans le contexte du COVID-19 - Peu de progrès pour l'agriculture

Le paquet a été adopté par le Bundestag puis le Bundesrat en fin de semaine dernière. Les possibilités de revenus supplémentaires pour les chômeurs à temps partiel (sans déduction de l'indemnité, à concurrence du revenu initial) ont ainsi été étendues à toutes les professions et jusqu'à la fin de l'année. Jusqu'à présent, cette règle ne valait que pour les secteurs d'importance systémique – l'agriculture et l'agroalimentaire. Dans le même temps, l'indemnité de chômage partiel est augmentée jusqu'à fin 2020 (70% ou 77% avec enfant pour les 4 premiers mois puis 80 ou 87% avec enfant), ce qui rend les emplois de saisonniers dans l'agriculture moins attractifs pour les bénéficiaires.

Les demandes visant à augmenter encore le plafond de revenus supplémentaires pour les travailleurs à temps partiel en activité dans l'agriculture n'ont pas abouti. A également été écartée la proposition, avancée notamment par Julia Klöckner, de porter à 180 jours (contre 115 jours) la durée des emplois de courte durée exonérés de cotisations de cotisation sociale. Une suspension temporaire du critère du caractère non professionnel pour ces emplois n'est pas non plus prévue.

En revanche, les bénéficiaires des bourses d'études de l'Etat ne verront pas les revenus gagnés dans l'agriculture ou l'agroalimentaire déduits de leur bourse, avec effet rétroactif à partir du 1er mars 2020 (mesure annoncée début avril par la ministre Klöckner).

### Abattoirs, mesures envisagées par le gouvernement allemand

Après avoir dans un premier temps souligné la responsabilité des Länder en matière de contrôles de l'hygiène et de sécurité au travail, le gouvernement a annoncé des mesures la semaine dernière devant le Bundestag. Le ministre du travail devait présenter hier un concept à cet effet. Cette présentation a été repoussée au conseil des ministres de demain. Il a d'ores et déjà prévenu que l'industrie, avec ses nombreux de contrats de sous-traitance, allait devoir « faire le ménage » : « Nous avons besoin de quotas contraignants pour les inspections, d'amendes douloureuses pour les infractions et d'une responsabilité claire et non ambiguë de l'employeur pour le fonctionnement de son entreprise ». La ministre fédérale de l'agriculture, Julia Klöckner, et le ministre du travail de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Karl-Josef Laumann (tous deux CDU), ont demandé que les amendes soient doublées et portées à 30 000 euros. Selon la presse (FAZ) qui a récupéré une note interne, le gouvernement envisage d'adopter rapidement une interdiction de la sous-traitance pour les « emplois de cœur de métier » de l'industrie de la viande.

L'industrie de la viande et certains acteurs du monde agricole allemand mettent en garde contre les conséquences d'une remise en cause du modèle économique de l'industrie de la viande allemande, soulignant la dépendance des éleveurs à l'existence de débouchés que constituent les abattoirs. Au-delà d'une interdiction de la sous-traitance, le coprésident des Verts, Robert Habeck, propose même d'imposer un prix minimum sur les produits animaux, d'améliorer le bien-être des animaux d'élevage et de renforcer les contrôles.

#### Certaines laiteries réduisent le prix aux producteurs pour le mois d'avril

En avril dernier, si des laiteries maintiennent le prix aux producteurs du lait (dans le sud surtout, avec une majorité de petits éleveurs), d'autres réduisent déjà le prix du lait de 0,5 à 3 ct/kg (dans le nord avant tout, avec des structures plus grandes). Élargissant l'amplitude de la fourchette pour le prix de base compris entre 28,46 et 33,96 ct/kg. La plus grande coopérative laitière allemande Deutsche Milchkontor (DMK) conserve son prix de 31,7 ct/kg.